

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 05 mars 2020**

**Objet : Plan de financement pour la construction d'un complément d'infrastructure de télécommunications électroniques lié à un effacement de réseau SEHV (réseau de distribution) sur la commune de St Priest Sous Aix (87)**

L'an deux mille vingt, le cinq mars à quatorze heures et trente minutes, le bureau du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le vingt-cinq février 2020, se réunit en session ordinaire, salle du bureau à l'Hôtel de Région Nouvelle Aquitaine, site de Limoges, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

En exercice : 19 – 43 voix

Présents : 10 (dont 1 procuration) -22 voix

Votants : 10 Pour soit 22 voix

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 1 voix - Président  
Mme Hélène ROME – 5 voix – 2<sup>ème</sup> VP  
Mme Hélène FAIVRE – 5 voix – 3<sup>ème</sup> VP – donne pouvoir à JM Bost  
Mr Yves RAYMONDAUD – 5 voix – 4<sup>ème</sup> VP  
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 1 voix – 5<sup>ème</sup> VP  
Mr Vincent TURPINAT - 1 voix – 6<sup>ème</sup> VP  
Mr Pierre CHEVALIER – 1 voix  
Mr Pierre DESARMENIEN - 1 voix  
Mr Christian REDON-SARRAZY – 1 voix  
Mr Alain FAUCHER – 1 voix

Conseiller Départemental Haute-Vienne  
Vice-Présidente Département Corrèze  
Vice-Présidente Département Creuse  
Vice-Président Département Hte-Vienne  
Conseiller Agglo Bassin Brive  
Vice-Président de la CC Creuse Confluence  
Président du Syndicat de la Diège  
Président CC Marche et Combraille en Aquitaine  
Vice-Président de la CC Briance Sud Haute-Vienne  
Président de la CC de Noblat

Sont excusés :

Mr François VINCENT – 5 voix – 1<sup>er</sup> VP  
Mr Alain AUZEMERY – 1 voix – 7<sup>ème</sup> VP  
Mr Mathieu HAZOUARD – 5 voix  
Mr Christophe PATIER – 5 voix  
Mr Alain LAGARDE – 1 voix  
Mr Francis COMBY – 1 voix  
Mr Nady BOUALI – 1 voix  
Mr Didier BARDET – 1 voix  
Mr Christian HANUS – 1 voix

Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine  
Vice-Président CC ELAN Limousin Avenir Nature  
Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine  
Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine  
Conseiller Communautaire Tulle Agglo  
Président CC Pays Lubersac Pompadour  
Vice-Président Agglo Grand Guéret  
Vice-Président CC Monts et Vallées Ouest-Creuse  
Adjoint au Maire Ville de Limoges

Lors de la réalisation des études de la plaque NA\_87177\_DMAR (87\_P\_07A0), dépendante du NRO d'AIXE SUR VIENNE, le titulaire a informé le syndicat mixte DORSAL, qu'il était prévu d'utiliser des fourreaux qui seraient posés par les SEHV lors d'un programme d'effacement de réseau. Lors de la réalisation des travaux de cette zone, le titulaire s'est trouvé dans l'impossibilité technique d'utiliser les fourreaux propriété du SEHV sur une longueur d'environ 170 m et notamment en traversée de la RD 15A1 sur la commune de Saint Priest sous Aix (plus aucun fourreau disponible).

Ainsi, afin de desservir ce secteur, il est nécessaire de de réaliser un total de 170 mètres linéaires de tranchées traditionnelles avec pose de fourreaux et de réaliser 1 forage dirigé de 15ml avec mise en place d'un fourreau PEHD DN 200 en traversée sous la RD 15A1.

DORSAL a fait procéder au chiffrage de l'opération.

Cette nouvelle opération s'inscrit dans le cadre du Jalon 1 FTTH et sera imputée sur le Budget Annexe Haute Vienne. Elle sera réalisée hors marché FTTH jalon 1 87, via une prestation sur devis.

Le coût prévisionnel de cette opération est estimé à 12 717.34 € HT

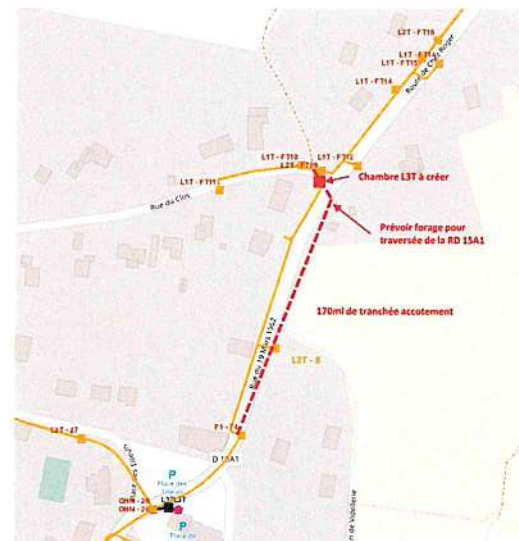
Le plan de financement suivant vous est proposé :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
Région NOUVELLE AQUITAINE	5 824.54 € HT	45,80 %
Département de la HAUTE VIENNE	2 757.12 € HT	21,68 %
Communauté de Communes VAL DE VIENNE	4 135.68 € HT	32,52 %
<b>TOTAL</b>	<b>12 717.34 € HT</b>	<b>100 %</b>

**Plan de situation :**

Saint Priest sous Aix, Rue du 19 mars 1962 /route de Chez Roger (proche mairie).  
45,820, 1,105

Pose de 3 PVC60 entre chambre F1- 74 et chambre L2T - 8  
Pose de 3 PVC60 entre chambre L2T - 8 et chambre L3T DORSAL à créer  
Pose de 3 PVC60 entre chambre L3T DORSAL à créer et chambre L2T - 9



Après avoir délibéré, les membres du bureau décident, à l'unanimité,

- d'autoriser la mise en œuvre de cette nouvelle opération liée à la construction d'un complément d'infrastructure de télécommunications électroniques, lié à un effacement de réseau SEHV, sur la commune de Saint Priest Sous Aix (87),
- d'accepter le plan de financement de cette opération tel que détaillé ci-dessus,
- d'autoriser le Président à procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes dans le cadre du budget annexe Haute Vienne,
- d'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à cette opération.

Jean-Marie BOST  
Président de DORSAL



Certifié transmis au représentant de l'Etat le  
Publié par **REÇU EN PREFECTURE**

le 23/03/2020

Application agréée E-legalite.com

99\_DE-067-258726658-20200305-BUR13\_11-DE

BUREAU 13 - N°11 -2